



VIE QUOTIDIENNE

Chauffage au bois et le fonds vert



© ADEME

Information concernant le chauffage au bois et le fonds vert



Créé le : 8/02/2023



Les crédits fonds vert sont disponibles pour financer vos projets.

Toutes les informations sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert> 

Vous y trouverez notamment les cahiers fonds vert par thématique, permettant de vous accompagner dans la définition de votre projet et l'accès à l'outil "démarches simplifiées" permettant de saisir votre demande d'aide et de suivre l'instruction de votre dossier.

Les demandes d'aides doivent être sollicitées rapidement, car elles ne sont disponibles (pour l'instant) que pour l'année 2023.

GUIDE ADOPTER LE CHAUFFAGE AU BOIS



Rendez-vous sur la Librairie ADEME pour faire le point sur les équipements, les solutions appropriées à votre situation et les aides disponibles pour mener à bien votre projet.

Lien : <https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/5667-adopter-le-chauffage-au-bois-9791029719769.html> 